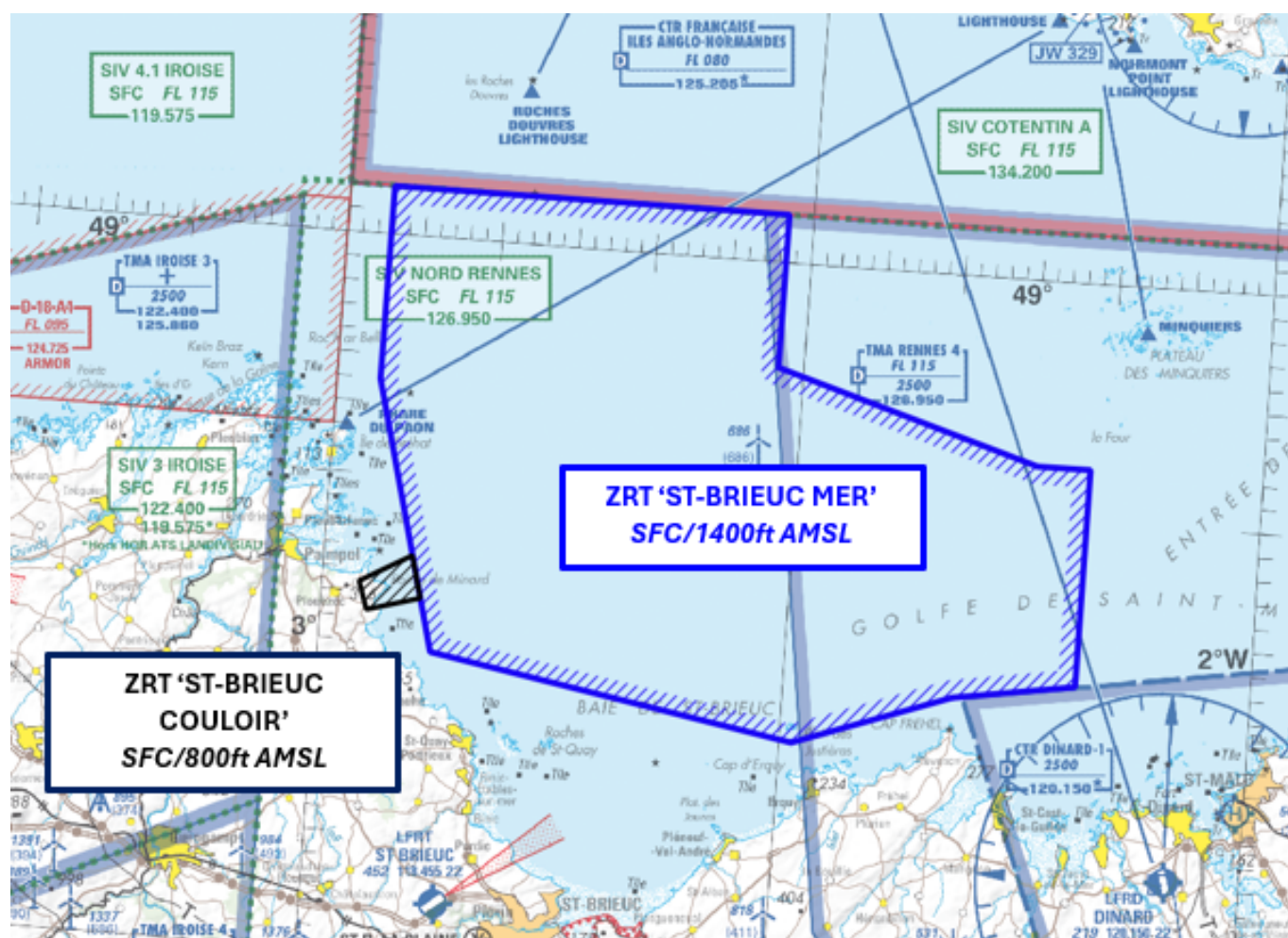


Objet : Création de deux zones réglementées temporaires (ZRT) au profit de vols hors vue d'aéronefs sans équipage à bord au large de Saint Briec

En vigueur : Du jeudi 05 mars au samedi 16 mai 2026

Lieu : FIR : Brest LFRR

ZRT 'SAINT-BRIEUC'



Extrait Carte IGN 500 000 - Edition 2025

ACTIVITÉ

Vol d'aéronefs sans équipage à bord évoluant hors vue.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT activables simultanément tous les jours : 0800-1800 par Notam à J-7

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

- RENNES INFO : 126,950 MHz

STATUT

Zones réglementées temporaires qui, lorsqu'elles sont actives, se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG / CAM : Contournement obligatoire à l'exception :

- des ACFT sans équipage à bord, autorisés pour cette mission par le gestionnaire,
- des aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone après contact téléphonique avec le télépilote (Tél : 06 44 38 95 99).

SERVICES RENDUS

Information de vol et d'alerte rendus par Rennes INFO.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT 'SAINT-BRIEUC MER'**Limites latérales

490158N 0025711W
 490159N 0023138W
 485536N 0023140W
 485214N 0021435W
 485214N 0021110W
 484310N 0021116W
 484223N 0021906W
 484003N 0022913W
 484243N 0025244W
 485355N 0025712W
 490158N 0025711W

Limites verticales

SFC/1400ft AMSL

ZRT 'SAINT-BRIEUC COULOIR'Limites latérales

484640N 0025419W
 484455N 0025337W
 484417N 0025701W
 484527N 0025737W
 484640N 0025419W

Limites verticales

SFC/800ft AMSL